

EXP  R

Stages de recherche en entreprise
pour les étudiants en master

Exp'R, C'EST QUOI ?

Si un nombre croissant d'entreprises travaillent régulièrement avec des laboratoires académiques, certaines, notamment les PME, hésitent encore à démarrer des collaborations. Avec son plan « Ensemble pour innover » visant à doper l'innovation en Pays de la Loire et renforcer la compétitivité des entreprises, la Région a pour objectif d'inciter la collaboration entre chercheurs du secteur public et entreprises, notamment en encourageant la mobilisation de compétences de recherche au service d'une problématique d'entreprise.

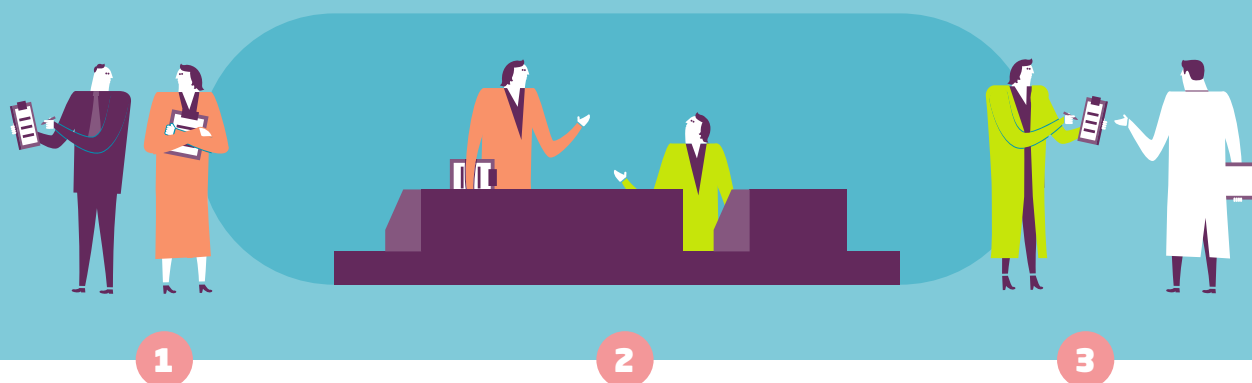
C'est pourquoi, la Région propose de faciliter l'accueil d'étudiants de second cycle universitaire au sein de PME, ETI ou associations des Pays de la Loire pour un stage portant sur une problématique de recherche identifiée par l'entreprise.

Exp'R, C'EST UNE FORMULE 3 FOIS GAGNANTE !

- **POUR L'ÉTUDIANT**, c'est la perspective d'une insertion professionnelle en entreprise ou de la poursuite de collaboration dans un contrat de recherche
- **POUR LE LABORATOIRE**, c'est l'accompagnement d'un étudiant en master sur un projet de recherche industrielle, avec une éventuelle perspective de poursuite de recherche (Cifre...)
- **POUR L'ENTREPRISE OU L'ASSOCIATION**, c'est plus de souplesse dans la mise en œuvre grâce au conventionnement dans le cadre d'un stage classique de fin de formation. C'est aussi la possibilité de prolonger la recherche à l'issue du stage, l'état de l'art scientifique établi par le stagiaire pouvant - mais sans obligation - être mis à profit pour l'établissement d'un rescrit fiscal (Crédit impôts recherche, Crédit impôt innovation), un sujet de thèse Cifre et/ou un projet de recherche partenarial.

À noter que si la mission confiée au stagiaire peut être conçue comme une étape préalable à des travaux de R&D, aucun engagement ne pèse sur l'entreprise ou l'association, l'étudiant ou le laboratoire quant à l'issue qui pourrait y être donnée.

LE LANCEMENT DU PARCOURS Exp'R



1

L'entreprise ou association dépose sa problématique de recherche (offre de stage) en ligne

2

Les offres de stages sont diffusées aux responsables de master et aux laboratoires ligériens

3

Les responsables de master et les laboratoires ligériens identifient des étudiants candidats

À QUI S'ADRESSE CE DISPOSITIF ?

- À tout étudiant de master 2 ou en dernière année d'école d'ingénieurs, quelle que soit la discipline, inscrit dans un établissement en Pays de la Loire ou hors Pays de la Loire.
- À toute TPE, PME, ETI ou association implantée en Pays de la Loire, quel que soit le secteur d'activité.

POUR QUELLE NATURE DE STAGE ?

- En 2^e année de master ou en dernière année d'école d'ingénieurs
- Entre 4 à 6 mois
- Objectifs :

Pour les stages de types technologiques :

- réaliser un état de l'art
- identifier les verrous technologiques
- élaborer les premiers travaux de recherche.

Pour les stages dans les disciplines sciences humaines et sociales, il pourra s'agir de relever un défi de gestion, opérationnel, juridique, commercial ou social en utilisant une méthodologie innovante fondée sur les acquis de la formation de l'étudiant.



L'étudiant dépose sa
candidature de stage en ligne



L'entreprise décide
d'accueillir l'étudiant



Début du stage

EN QUOI CONSISTE L'ACCOMPAGNEMENT **RÉGIONAL** ?

Un appui technique

Il appartient à l'entreprise ou l'association d'identifier la problématique scientifique devant faire l'objet de la mission du stagiaire. Cette problématique est ensuite validée par la Région.

L'organisme d'accueil est alors mis en lien avec un laboratoire de recherche sur la thématique abordée et est accompagné tout au long du stage (notamment par les ingénieurs filières du dispositif *Fil'Innov** pour ce qui est des universités).

Une aide financière

Une subvention forfaitaire est versée à l'entreprise ou l'association afin de couvrir partiellement l'indemnité du stagiaire. Ce montant s'élève à **1 500 €** pour la durée du stage.

* *Fil'Innov* repose sur des ingénieurs positionnés sur des filières prioritaires avec l'objectif de recenser et valoriser les compétences académiques. Ils développent notamment des partenariats entre laboratoires de recherche et entreprises (via des contrats de recherche, des prestations, etc.)

CONTACT

RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE

Direction de l'enseignement supérieur et de la recherche
Tél : 02 28 20 61 58 - exp.r@paysdelaloire.fr

Dépôt des offres de stage et des candidatures étudiantes
sur <https://expr.paysdelaloire.fr>

